

# Le champ de la comptabilité nationale : l'activité économique

## Les richesses créées par l'homme

La comptabilité nationale s'intéresse avant tout à la création de richesses par l'homme, à leur répartition et à leur utilisation. Les richesses sont créées lors de la production sous forme de biens et services. Ceux-ci peuvent généralement s'échanger sur un marché, si bien qu'ils possèdent une valeur monétaire. C'est cette valeur monétaire qui permet aux comptes nationaux d'agréger des produits de natures différentes et donc de présenter une image synthétique de l'activité économique. Le niveau ultime de l'agrégation des richesses produites à l'occasion des opérations de production est le produit intérieur brut (PIB), il fait référence à une période, généralement l'année ou le trimestre. À la fin de la période les comptes nationaux peuvent établir un bilan de la richesse disponible, ce sont les comptes de patrimoine.

La comptabilité nationale établit une distinction claire entre les activités qu'elle considère productives, c'est-à-dire créatrices de richesse, et les activités qui se limitent à une simple redistribution de richesses. Elle ne tient pas compte d'une multitude d'activités qu'elle considère, malgré leur utilité sociale incontestable, comme ne relevant pas du champ de l'économie.

## Les activités productives

La délimitation des activités productives a toujours été un sujet difficile qui a suscité de manière récurrente des controverses parmi les économistes. Au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, l'agriculture était considérée par de nombreux économistes comme la seule activité productive. À l'inverse, les services sont restés longtemps considérés comme improductifs. Il y a encore seulement quelques décennies, l'emploi de personnel domestique par des particuliers était considéré par les économistes comme l'exemple type de travail improductif. Aujourd'hui, cette activité est intégrée dans les comptes nationaux à la sphère productive et contribue au produit intérieur brut. Comment en est-on arrivé là ?

Pour les économistes classiques, le refus de considérer le travail du personnel domestique comme productif s'expliquait par leur approche globale. Certes, les domestiques produisaient un certain travail mais si les domestiques n'avaient pas été là, ce travail aurait dû être fait par leurs employeurs eux-mêmes, si bien que, globalement, la situation en serait restée inchangée. La situation a évolué pour deux raisons. La première correspond à l'apparition de sociétés spécialisées dans la fourniture de services domestiques aux particuliers. Pour un économiste comme Karl Marx, il était évident que si les services domestiques étaient par nature improductifs, le fait qu'ils puissent être une source de profit les intégrait de fait à la sphère capitaliste. La deuxième raison correspond à la conception libérale de l'économie. Pour les économistes libéraux, le travail domestique correspond à une utilisation rationnelle des ressources rares qui implique que chaque personne soit employée là où elle possède un avantage relatif. Ainsi, selon cette conception, certaines personnes présentent des aptitudes relativement élevées pour le travail intellectuel, d'autres pour le travail domestique. En permettant à certains de se consacrer aux domaines où ils sont relativement les meilleurs, l'emploi de domestiques correspond alors à une spécialisation efficace qui améliore le bien-être global de la société.

Cet exemple appelle deux remarques. La première est que si les considérations politiques ne sont jamais très éloignées de la comptabilité nationale, des conceptions opposées peuvent amener à des recommandations identiques. La deuxième est que la conception libérale, actuellement dominante, repose largement sur une approche hédoniste qui n'est pas la seule possible, ce qui pose clairement le problème de la finalité de la comptabilité nationale : les comptes nationaux

doivent-ils mesurer le bien-être de la nation ou bien sa puissance ? Épicure et Machiavel n'auraient certainement pas produit les mêmes comptes nationaux ! Épicure semble dominer aujourd'hui mais l'histoire de l'humanité et son présent sont trop tragiques pour que Machiavel puisse réellement être totalement négligé, du moins avant fort longtemps.

Ces considérations peuvent apparaître bien théoriques et fort éloignées de la réalité concrète, pourtant elles ne le sont pas. Reprenons, en effet, notre exemple de l'emploi de personnel domestique. Ces dernières années, les politiques visant à favoriser le développement des services d'aide à la personne ont été vues par beaucoup comme une solution au problème du chômage. Pour les économistes classiques, ce type de politiques aurait certes eu des effets bénéfiques dans la mesure où, en occupant des chômeurs, elles permettent de réduire l'oisiveté, source de troubles à l'ordre public, mais en aucun cas ils n'auraient considéré qu'elles puissent contribuer à accroître la richesse de la nation. Au contraire, ils auraient considéré qu'en détournant une partie de la main-d'œuvre potentielle des activités productives elles ne pouvaient que nuire au développement de l'économie. Concrètement, si, aujourd'hui, les activités d'aide à la personne n'étaient pas considérées comme productives par la comptabilité nationale et ne contribuaient pas au produit intérieur brut, il serait beaucoup plus difficile pour un gouvernement de les proposer comme solution au chômage.

## La définition de la production

Pour les besoins de la comptabilité nationale nous pouvons considérer que les activités productives sont celles qui satisfont à trois critères :

- Elles reposent sur le travail de l'homme ;
- Elles représentent une utilité pour la collectivité considérée dans son ensemble ;
- Elles peuvent être évaluées sur une base monétaire.

Cette définition n'est pas la définition officielle, celle-ci a d'ailleurs changé plusieurs fois depuis la création des comptes nationaux. En fait, la comptabilité nationale est confrontée ici à un problème majeur : née dans les pays à économie de marché, sa prétention à l'universalité l'amène à devoir décrire des économies où le marché apparaît secondaire face au secteur public ou au secteur informel. En effet, le système de comptabilité nationale est d'abord un système recommandé par les Nations-Unies et il doit donc pouvoir s'appliquer dans tous les pays, sans exception.

Le Système de comptabilité nationale des Nations-Unies (SCN 1993) définit le domaine de la production (c'est-à-dire celui des activités productives) de la manière suivante :

*La production peut être définie comme une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle, qui met en œuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des biens ou services. Il doit exister une unité institutionnelle qui assume la responsabilité du processus et qui est propriétaire des biens produits, ou qui a droit à être payée ou rémunérée d'une façon ou d'une autre pour les services fournis. Un processus purement naturel, sans intervention ni contrôle humain, ne constitue pas une production au sens économique. C'est ainsi que l'accroissement incontrôlé des stocks de poisson dans les eaux internationales ne constitue pas une production, au contraire de la pisciculture.*

## La référence au marché

Cette définition fort longue s'explique avant tout par la volonté de ne pas définir la production par référence au marché. Cette démarche, qui apparaîtra fort louable à beaucoup, pose cependant des problèmes aux comptes nationaux. En effet, nous pouvons constater que la définition des Nations-Unies se distingue de celle que nous avons donnée par l'exclusion de la référence à la monnaie. Or, nous verrons très vite qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de faire de la comptabilité nationale sans utiliser la notion de prix, c'est-à-dire sans utiliser implicitement la notion de monnaie. Le système de comptabilité nationale des Nations-Unies, lui même, est bien obligé d'utiliser la notion de prix comme référence lorsqu'il aborde les questions de valorisation. Même si de longs développements sont consacrés à traiter des méthodes de valorisation en l'absence de prix, ces méthodes restent des méthodes de substitution et qui seraient inapplicables si l'économie monétaire n'était pas dominante. Bien entendu, on ne saurait confondre économie monétaire et économie de marché, mais nous verrons ultérieurement que, même si la comptabilité nationale ne repose pas explicitement sur l'existence de marchés, elle devient très difficile à mettre en œuvre et à interpréter en dehors de ce cadre.

La comptabilité nationale est avant tout une comptabilité et, comme la comptabilité privée, elle repose sur des évaluations en termes monétaires, ce qui limite de fait son champ aux activités créatrices de richesses considérées par la société comme mesurables en termes monétaires.

Nous devons insister ici sur cet aspect car le problème n'est pas seulement de savoir s'il est possible de valoriser une activité mais également s'il est pertinent ou non de le faire. La notion de prix renvoie en effet à celle d'échanges et ces échanges peuvent intervenir dans des cadres bien différents. Les échanges intervenant dans le cadre d'une économie de marché ont pour particularité de ne pas reposer sur des liens de solidarité et de ne pas en créer. Cette particularité est un avantage car elle permet d'étendre les échanges bien au-delà du cercle des proches, c'est un inconvénient dans la mesure où elle ne permet pas un renforcement de la cohésion sociale. Mais bien des échanges existent en dehors du cadre de l'économie de marché, ils sont même très largement majoritaires et toute vie en société serait impossible sans eux. Ils peuvent prendre des formes multiples mais présentent le plus souvent un caractère symbolique ou sentimental fort. Un simple échange de poignées de mains peut parfois être lourd de sens et de conséquences, le sourire d'un bébé rémunère très largement ses parents pour les soins qu'ils lui prodiguent.

Du point de vue du comptable national, les échanges destinés à renforcer les liens sociaux présentent une caractéristique essentielle : ils ne cherchent généralement pas à être équilibrés car c'est précisément du refus de la comparaison que naît la permanence du lien, chacun restant après l'échange indissociablement créancier et débiteur, contrairement à ce qui se passe dans une économie de marché où le paiement rompt tout lien. Ainsi, le domaine des liens sociaux ne peut pas être décrit par une comptabilité et la comptabilité nationale ne l'abordera que de manière exceptionnelle, lorsque ces liens passent par des transactions monétaires.

Par principe autant que par nécessité, la comptabilité nationale se limite donc à l'activité économique qu'elle définit par rapport à l'usage de la monnaie et exclut de son champ tout ce qui peut avoir une importance sociale considérable mais que la société refuse de réduire à de la monnaie. C'est le cas, par exemple, des rapports sociaux les plus fondamentaux, ceux qui lient les familles, les amis, les groupes sociaux d'une manière générale. En limitant son champ d'étude, la comptabilité nationale n'introduit aucun jugement de valeur, elle ne fait que constater l'existence de deux types d'échanges complémentaires et tout aussi indispensables l'un que l'autre, mais de natures radicalement différentes. Ce ne sont pas les comptes nationaux qui peuvent décider quelles activités particulières doivent ou ne doivent pas être considérées comme appartenant au champ de l'économie, c'est la société elle-même qui en décide en acceptant ou non d'associer objectivement une valeur monétaire à ces activités. Ainsi, une même activité peut entrer ou sortir du champ de la comptabilité nationale selon les circonstances ou l'évolution de la société. Par exemple, la préparation de repas dans le cadre familial n'est généralement pas

associée à une valeur monétaire alors qu'elle l'est au restaurant. Le débat sur l'introduction ou non des services ménagers au sein de la comptabilité nationale est un débat qui doit d'abord porter sur la question de l'équivalence réelle de ces services avec des services analogues qui peuvent être fournis dans un cadre marchand.

Dans toute cette présentation des principes fondamentaux de la comptabilité nationale, nous utiliserons la notion de richesse volontairement dans un sens large et imprécis, d'une part pour ne pas revenir sur cette question de la définition du champ de la production, d'autre part afin d'éviter des termes qui peuvent être interprétés par référence à des théories économiques particulières.

## La référence au travail

Le travail est la base de toute activité économique, l'introduire dans la définition du champ de la comptabilité nationale permet d'exclure des activités productives, d'une part toute création de richesse qui ne peut être attribuée à l'homme, d'autre part l'ensemble des opérations financières. Ainsi, tout ce que la nature produit sans intervention humaine, par exemple les poissons de la mer, n'entre pas dans le champ des activités productives. De même, dans le domaine financier, un prêt n'est pas considéré comme une activité productive même s'il est utile aussi bien pour le prêteur que pour l'emprunteur.

Notons, pour conclure, que le point de vue de la comptabilité nationale est d'abord celui de la macroéconomie, c'est-à-dire un point de vue global. Ainsi, pour être prise en compte en comptabilité nationale, la richesse doit correspondre à une utilité sociale pour la société prise dans son ensemble et non à une utilité pour quelques-uns qui serait annulée par une nuisance pour d'autres. Par exemple, le vol n'est pas considéré comme une activité productive car il se fait au détriment de la personne volée. En revanche, les activités illégales comme le trafic de drogue ou la prostitution font partie du champ de la production car elles sont considérées être réalisées sur une base volontaire, si bien qu'elles doivent être effectivement évaluées par les comptables nationaux malgré les difficultés pratiques évidentes liées à l'absence de sources fiables.

## Les ressources naturelles

La comptabilité nationale s'intéresse avant tout à la création de richesses par l'homme, elle ne tient compte des ressources naturelles que lorsque celles-ci sont la propriété d'agents économiques et qu'elles ont un prix. Les ressources naturelles apparaissent alors par leur valeur de marché dans les comptes de patrimoine et dans les comptes qui permettent de passer du patrimoine de début de période à celui de fin.

Mais la comptabilité nationale ne met pas sur le même plan la valeur des richesses créées par l'homme et la valeur des ressources naturelles, si bien qu'elle ne cherche jamais à mesurer l'impact négatif des activités humaines sur l'environnement et que son principal agrégat, le produit intérieur brut, ne tient pas compte de la dégradation des ressources naturelles. Il est important d'en comprendre la raison.

La comptabilité nationale repose sur la notion de prix, c'est-à-dire sur des échanges librement acceptés. Le prix est alors une mesure du sacrifice librement consenti par chaque partie pour obtenir ce qu'elle souhaite. Sans échange libre, il n'y a ni prix, ni enregistrement en comptabilité nationale. Le problème est précisément que, dans le cas de la destruction de ressources naturelles, il n'y a pas réellement d'échange librement consenti.

S'il y a toujours des hommes sur Terre, c'est qu'un pacte implicite lie les générations. Chaque génération reçoit en héritage les ressources naturelles et doit les transmettre aux générations

suivantes. Lorsque des ressources naturelles sont détruites, le pacte est rompu, une génération se donne le droit de profiter seule des ressources naturelles. Bien entendu, ni les générations précédentes qui ont disparu, ni les générations suivantes qui ne sont pas encore nées, ne peuvent protester.

Attribuer un prix à une destruction de richesses naturelles revient à donner le droit à certains de détruire des ressources en échange d'un paiement. Mais ce paiement ne bénéficie qu'à des personnes de la même génération et en aucune manière aux personnes des générations futures qui se verront dépossédées d'une partie de leur héritage sans aucune compensation. Ainsi, le paiement correspond à une mesure du sacrifice librement consenti par les personnes d'une seule génération mais il ne tient pas compte des pertes subies par les générations futures, il ne peut donc être considéré comme une mesure de la perte de valeur associée à la destruction de ressources naturelles.

Bien entendu, une génération laisse aux suivantes bien des choses, comme l'éducation et la culture, mais il est impossible de dire si ce qu'une génération apporte à ses suivantes a plus ou moins de valeur que ce qu'elle a détruit de manière définitive. La comptabilité nationale refuse donc de valoriser la destruction de ressources naturelles parce qu'il est impossible de lui imputer un prix sur une base objective.

**Ce texte n'engage que son auteur : Francis Malherbe**